SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr Site : www.sntpct.fr
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

COMMUNIQUÉ

Le SNTPCT soutient la mobilisation internationale au sein du groupe Ubisoft et appelle à rejoindre la mobilisation

Le SNTPCT soutient la mobilisation internationale au sein du groupe Ubisoft à l'appel du Syndicat des Travailleureuses du Jeu Vidéo (STJV), Solidaires Informatique, la CFE-CGC, CGT, Printemps écologique et **appelle les salarié·es des branches Ubisoft de production de films, de programmes de télévision, de films d'animation et d'effets visuels numériques à rejoindre la mobilisation** du 10 au 12 février 2026.

Le studio Ubisoft a donc annoncé un plan d'économies de 200 millions d'euros sur 2 ans ayant pour conséquence l'annulation de 7 projets en développement, la fermeture de Ubisoft Halifax et Abu Dhabi, la fin du télétravail mais surtout un plan de départs volontaires de 200 postes sur 1100 au siège du groupe (à Saint-Mandé).

Les choix malavisés des dirigeants d'entreprises **ne devraient pas se payer sur le dos des salarié·es** déjà précarisé·es par la crise qui touche l'ensemble du secteur.

En parallèle, le SNTPCT demande au Ministère du travail **que le Syndicat des travailleureuses du Jeu Vidéo (STJV) soit reconnu comme syndicat représentatif**, sur la base de son respect des valeurs républicaines, de son ancienneté, du nombre de salarié·es qu'il rassemblent, de sa transparence financière, de son indépendance et de son influence, qui sont incontestables.

Cette sortie de crise pour le Jeu Vidéo ne passera que par l'ouverture de négociations aux fins d'instituer une Convention Collective spécifique au Jeu Vidéo:

- dotée d'une grille de salaires minima applicable à la branche tout entière pour garantir leurs conditions de travail et le niveau de leurs rémunérations;

- afin de réguler la concurrence entre les entreprises de Jeu Vidéo

Qu'iels soient assuré·es, de notre solidarité syndicale !

Paris, le 04 Février 2026.
Les membres du secteur Animation du SNTPCT